PERMANENCES ET ASTREINTES DES ADJOINT-E-S ET CONSEILLER-E-S DELEGU-E-S

1er trimestre 2021 (Jeudi à Jeudi)

Dans le cadre des permanences, deux missions principales incombent à l'élu-e :

- Procéder aux actes d'état-civil (mariage, baptême républicain) sauf souhait exprimé par le citoyen que cela soit le Maire ou un-e autre élu(e) qui officie.
- Tenir une permanence le samedi matin, de 10h à 11h30, sans rendez-vous (l'accueil prévenant par téléphone l'élu-e qu'une personne souhaite le rencontrer).

Janvier

31/12 au 07/01 :	Françoise Dumont
07/01 au 14/01 :	Marie-Laure Busseneau
14/01 au 21/01 :	Bernard Le Blé
21/01 au 28/02:	Philippe Jumeau
28/01 au 04/02:	Patricia Riou

Février

04/02 au 11/02 :	Céline Soret
11/02 au 18/02 :	Françoise Dumont
18/02 au 25/02 :	Philippe Jestin
25/02 au 04/03 :	Mireille Peyre

Mars

04/03 au 11/03 :	Marie–Laure Busseneau
11/03 au 18/03 :	Bernard Le Blé
18/03 au 25/03 :	Philippe Jumeau
25/03 au 01/04 :	Patricia Riou